

MESSAGE DES EVEQUES DU SENEGAL

A L'OCCASION DE L'ELECTION

PRESIDENTIELLE DE FEVRIER 2012

Chers concitoyens,

1. L'élection présidentielle au Sénégal – dont le premier tour est fixé au dimanche 26 février 2012 – s'annonce déterminante pour l'avenir de notre pays.

Cette première élection, après la célébration de cinquante années de souveraineté internationale, est porteuse d'enjeux majeurs, qui suscitent un climat de tension particulièrement aiguë, avec des risques de débordements imprévisibles, si les différents acteurs ne savent pas raison garder.

Les défis à relever sont multiples et profonds. Ils sont, sans doute, le fait d'une crise mondiale multiforme qui n'épargne aucune Nation de la planète ; mais ils sont également, et surtout, celui d'une mal-gouvernance interne qui perdure depuis plusieurs décennies, marquée par une gestion des affaires de la cité sans horizon, partisane, sans souci des vrais besoins des populations.

Une telle forme de gestion a occasionné des dérives de tous genres, au nombre desquelles le recours à l'argent facile et à la corruption, au favoritisme et au laxisme, à l'accaparement de biens d'autrui, à la violence et à l'impunité, à la dépréciation des valeurs morales et au manque de respect de la personne humaine et de ses droits.

L'alternance, survenue en l'an 2000, et conduite par des partis politiques, soutenus par les populations, avait montré la forme de changement pacifique idéal, par la voie d'une élection libre, paisible et transparente, donc crédible et acceptée par tous.

C'est à la promotion de cette même forme de scrutin que nous, Evêques du Sénégal, appelons l'ensemble de nos compatriotes -tous acteurs confondus- pour que notre pays retrouve le rang d'exemple de démocratie, dans cette Afrique « de l'espérance », comme l'a qualifiée le Pape Benoît XVI, lors de sa récente visite au Bénin (18-20 novembre 2011).

2. En faveur de l'avènement d'un tel climat, nous plaidons pour le respect strict de l'esprit et de la lettre de la Constitution, gage de notre consensus national, qui garantit une bonne gouvernance, une bonne gestion de la chose publique et la paix ; mais aussi pour le respect de tous les textes portant sur la réglementation électorale.

Dans cette perspective, toutes les dispositions doivent être prises pour que le scrutin se déroule de manière régulière et que les organisateurs, à tous les niveaux, fassent preuve d'une conscience patriotique, d'un esprit de justice et d'une impartialité sans faille, afin d'éviter les contestations post-électorales sources de violence aux conséquences imprévisibles.

3. La paix est un bien précieux. Elle nous est donnée par Dieu. Et comme tout don de Dieu, nous avons la responsabilité de la faire fructifier. Dans la situation actuelle de notre pays, nous devons tous nous en préoccuper au plus haut point, pour que le Sénégal soit davantage un pays de paix, de cohésion sociale et de stabilité.

Sur ce plan, nous avons conscience de la richesse de notre vivre ensemble marqué, pour l'essentiel, par des relations harmonieuses entre citoyens sénégalais de tous bords, quelles que soient, par ailleurs, nos appartenances ethniques, politiques et religieuses.

Le socle sur lequel tout cela est bâti est la **citoyenneté** que nous garantit notre **Constitution laïque**. Celle-ci définit notre Etat comme non confessionnel, mais reconnaissant la valeur fondamentale de la religion dans la vie des citoyens, et

respectueux des différentes communautés religieuses. Il nous faut, plus que jamais, asseoir solidement ces fondements de notre République laïque, pour donner toute sa place à chaque citoyen et lui permettre d'exercer pleinement ses droits et devoirs de citoyen sénégalais à part entière.

4. Au moment où certains de nos compatriotes veulent légitimement briguer le suffrage des Sénégalais, il nous faut rappeler que celui qui détient l'autorité jouit d'un pouvoir, qui n'est légitime aux yeux de Dieu que dans la seule mesure où il est exercé, non pas de façon absolue, mais en vrai « lieu-tenant de Dieu ». C'est Dieu qui donne le vrai pouvoir, le pouvoir qui garantit le bonheur qu'il veut, Lui Dieu, pour tout homme, le pouvoir qui sert et protège le pauvre, le pouvoir qui se soucie de promouvoir la justice, la solidarité et la paix.

Si les prophètes de Dieu ont dénoncé des écarts dans l'exercice du pouvoir, c'est parce qu'il existe un idéal de gouvernance qui est fait de sagesse et d'esprit de service de tous et surtout des pauvres, un idéal de gouvernance qui a l'injustice en horreur.

Ayons donc le grand souci de confier la conduite de notre pays à un Chef d'Etat qui sache s'entourer d'une équipe de bâtisseurs d'une société plus juste, des bâtisseurs qui promeuvent le bien-être pour tous et mettent leurs compétences au seul service de l'intérêt supérieur de la Nation.

5. Aux candidats, nous demandons de faire preuve de grande culture démocratique, d'esprit de service, de souci de vérité, de vision prospective pour l'amélioration des conditions de vie des populations, en excluant toute diatribe inutile à l'égard de leurs adversaires et toutes promesses démagogiques en direction des populations.

Aux électeurs, nous demandons de prêter une oreille attentive aux discours de tous les candidats, de les soumettre à l'examen critique de leurs programmes ainsi qu'au discernement selon la Parole de Dieu. Celle-ci nous oriente sur le

chemin de la paix, par la promotion de la justice, de la solidarité et de la réconciliation.

A tous les détenteurs de cartes d'électeurs, nous demandons d'aller accomplir effectivement leurs devoirs de citoyens quoi qu'il leur en coûte, selon leur seule conscience, librement et en toute responsabilité, affranchis de toute pression morale, matérielle ou financière. Qu'ils portent leur choix sur un dirigeant qu'ils jugent intègre et sincère, un patriote avéré qui ait foi en son pays, une personne enracinée dans les valeurs fondamentales de solidarité, de partage, de générosité, de justice, de paix et soucieuse des vertus morales de vérité, de droiture, de probité, de dignité.

Aux organisateurs de l'élection, aux observateurs et aux arbitres, nous demandons avec insistance, que toutes les dispositions soient prises, à tous les niveaux et à toutes les étapes, pour que le scrutin se déroule d'une manière régulière, libre et transparente, afin que soit évitée toute contestation post-électorale pouvant porter préjudice à la paix sociale.

Face aux grands chantiers qui attendent le Sénégal, ces toutes prochaines années, dans les domaines économique et social, mais aussi dans ceux de la morale et de l'éthique, nous conviendrons que rien ne se fera sans un retour définitif de la paix dans la partie sud du pays, en Casamance, région victime d'un conflit armé depuis trois décennies.

Pour ce faire, nous vous exhortons tous à la prière, et à l'écoute de la Parole de Dieu, mais surtout à mettre celle-ci en pratique. Ainsi éclairés par le Dieu de Paix, nous nous engagerons personnellement et collectivement à bannir toute forme de violence, et à créer les conditions d'une paix juste et véritable. La paix est toujours une tâche qui incombe à notre responsabilité, et sa construction nous engage tous. La prière seule ne suffit pas ! Ce sont et la prière et notre

détermination à marcher sur les chemins du droit, de la vérité et de la justice, qui garderont notre pays en paix avec le secours de Dieu.

Assurément, si nous nous convertissons, et si nous nous appliquons à faire la volonté de Dieu, Dieu nous bénira. Il nous aidera à choisir le meilleur Chef d'Etat qui fera, avec tout le peuple, prospérer le Sénégal.

Tel est l'objet de notre prière que nous continuons de confier à Marie, Notre Dame de Poponguine, Reine du Sénégal.

« Notre Dame de Poponguine, Mère du Christ et Mère des hommes, obtiens de Dieu pour nous et pour ceux qui sont appelés à nous gouverner, la lumière et la force nécessaires à la promotion de la paix, de la prospérité et de la justice, ainsi que la concorde à l'intérieur du Sénégal et l'entente avec les autres peuples. Amen ! »

Fait à Mbour, le 11 janvier 2012

Les évêques du Sénégal

Card. Théodore Adrien SARR, Archevêque de Dakar

Mgr Jean Noël DIOUF, Evêque de Tambacounda

Mgr Jean Pierre BASSENE, Evêque de Kolda

Mgr Benjamin NDIAYE, Evêque de Kaolack

Mgr Ernest SAMBOU, Evêque de Saint Louis

Mgr Paul Abel MAMBA, Administrateur Apostolique de Ziguinchor

Mgr Alexandre MBENGUE, Administrateur Apostolique de Thiès